

Les femmes ne représentent aujourd'hui que 15% des membres non-exécutifs des conseils d'administration des entreprises. Dans un monde parfait, l'égalité des sexes irait de soi. Mais en réalité, les membres des conseils d'administration dans l'Union européenne sont en majorité des hommes. Pour assurer un accès plus équitable à la tête des grandes entreprises, le Parlement européen prône des règles contraignantes imposant au moins 40% de femmes parmi les membres non-exécutifs des conseils d'administration au sein des sociétés cotées de l'Union européenne.

Ce quota devrait aider à corriger les inégalités de traitement et à améliorer les opportunités qui s'offrent aux femmes dans les entreprises. Aujourd'hui, elles ne représentent que 15% des membres non-exécutifs des conseils d'administration et 2,4% des directeurs exécutifs dans les plus grandes entreprises de l'Union européenne.

La proposition a été soutenue par la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres et la commission des affaires juridiques. Elle devrait être discutée et votée durant la session plénière de novembre.